



ERCO Worldwide

**SOLUTION DE CHLORITE DE SODIUM 15 % À 41 %
PRODUIT CONTRÔLÉ PAR SIMDUT**

Date d'émission : 04/28/2009

Révision n° : 4

FICHE SIGNALÉTIQUE

RÉV. 4 émise : 04/28/2009

1. INFORMATIONS SUR LE PRODUIT CHIMIQUE ET L'ENTREPRISE

Nom chimique : solution de chlorite de sodium, entre 15 % et 41 %

Synonymes/noms

commerciaux : solution de chlorite de sodium, ER COPURE

Famille chimique :

Formule : NaClO₂

Poids moléculaire : 90,45

N° de CAS : 7758-19-2

Utilisations : formation de dioxyde de chlore pour utilisation comme désinfectant ou comme oxydant. Agent de blanchiment pour les textiles et d'autres fibres.

Fabricant et fournisseur :

ERCO Mondial, une division de Supérieur Plus SEC
302 The East Mall, bureau 200
Toronto (Ontario) M9B 6C7 Canada
(416) 239-7111

Numéros de téléphone d'urgence pour les transports :

CANADA : (613) 996-6666
CANUTEC

ÉTATS-UNIS : 1-800-424-9300.
CHEMTREC

Classification(s) du SIMDUT canadien :

D1B – Très toxique

C – Matière oxydante

E – Matière corrosive



2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom :	Conc. en % du poids	N° de CAS
Chlorite de sodium	15-41	7758-19-2
Eau	Reste	7732-18-5

3. IDENTIFICATION DU DANGER

Renseignements d'urgence : Liquide limpide, de couleur blanche à jaune, odeur légèrement chlorée. Si l'on fait sécher ce produit, la chaleur ou la friction amorce facilement l'allumage du produit. Ne laissez pas ce produit sécher sur un linge ou un vêtement. L'eau est le seul moyen d'extinction efficace. L'oxydation peut constituer un risque d'incendie. Le contact avec les acides, les matières organiques, les agents réducteurs ou les donneurs de chlore produisent du gaz de dioxyde de chlore et de la chaleur. Ventilez la zone avec de grandes quantités d'air pour garder le dioxyde de chlore en faible concentration.

Voies d'entrée :

Contact oculaire : le contact direct peut entraîner des irritations graves ou des brûlures éventuelles. Les symptômes peuvent comprendre des dilacérations, des rougeurs et dans les cas graves, des lésions oculaires attribuables aux brûlures.

Contact cutané : le contact direct peut entraîner des irritations graves ou des brûlures accompagnées de symptômes comprenant rougeurs, démangeaisons, enflures et dégradation possible des tissus.

Inhalation : la substance provoque l'irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent comprendre la toux, les saignements du nez et les éternuements. Des concentrations élevées peuvent entraîner des lésions pulmonaires.

Ingestion : peut causer nausées, vomissements, léthargie, diarrhée, saignements ou ulcération. L'ingestion soudaine de grandes quantités peut également entraîner l'anémie en raison des effets oxydants des produits chimiques. D'autres symptômes peuvent comprendre la méthémoglobinémie (entraîne la coloration bleuâtre de la peau et des muqueuses)

Symptômes de l'exposition :

Contact oculaire : les symptômes peuvent comprendre des dilacérations, des rougeurs et dans les cas graves, des lésions oculaires attribuables aux brûlures.

Contact cutané : des symptômes comprenant rougeurs, démangeaisons, enflures et dégradation possible des tissus peuvent se présenter.

Inhalation : les symptômes peuvent comprendre la toux, les saignements du nez et l'éternuement. Des concentrations élevées peuvent entraîner des lésions pulmonaires.

Ingestion : les symptômes peuvent comprendre la méthémoglobinémie (entraîne la coloration bleuâtre de la peau et des muqueuses).

4. PREMIERS SOINS

Peau : Enlevez les vêtements contaminés et gardez-les humides jusqu'au moment du lavage. Lavez la zone affectée avec du savon et de l'eau. Obtenez une aide médicale, si une irritation apparaît.

Yeux : Rincez à grande eau pendant 15 minutes au minimum. Cherchez une aide médicale.

Inhalation : En cas d'irritation ou d'autres symptômes, amenez la victime à l'air frais. Sollicitez des soins médicaux si les symptômes persistent.

Ingestion : NE PROVOQUEZ PAS DE VOMISSEMENTS. N'ADMINISTREZ RIEN PAR VOIE ORALE À UNE PERSONNE QUI A PERDU CONSCIENCE. Autrement, rincez la bouche avec de l'eau et donnez de 250 à 300 ml (ou de 8 à 10 onces) de lait, de blancs d'œufs ou d'une solution de gélatine. Obtenez une aide médicale sans attendre.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Conditions d'inflammabilité : Ne brûle pas, mais les matières combustibles humectées de cette solution et séchées par la suite prennent feu facilement et produisent des flammes vigoureuses.

Moyens d'extinction : L'eau est le seul moyen d'extinction efficace.

Produits dangereux résultant de la combustion : Aucun, ne brûle pas.

Point d'éclair et méthode : sans objet

Limite supérieure d'inflammabilité : sans objet

Limite inférieure d'inflammabilité : sans objet

Température d'inflammation spontanée : sans objet

Sensibilité au choc mécanique : sans objet (solution aqueuse)

Sensibilité à la décharge statique : sans objet (solution aqueuse)

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Procédures en cas de fuites ou de déversements : Confiner les déversements. Recueillez-les dans des contenants compatibles en métal propre ou en polyéthylène haute densité. Lavez les résidus avec une grande quantité d'eau.

N'UTILISEZ PAS DE CHIFFONS, DE SCIURE DE BOIS OU D'AUTRES ABSORBANTS COMBUSTIBLES.

Procédures de contrôle des déchets : Lavez toutes les matières combustibles contaminées avant qu'elles ne sèchent ou incinérez-les d'une manière qui soit acceptable sur le plan environnemental. Consultez le fournisseur au sujet de l'élimination du chlorite de sodium récupéré.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Procédures et équipement de manutention : Servez-vous d'outils et d'équipements à l'épreuve de la corrosion. Évitez le contact avec la peau ou les vêtements.

Entreposage : Entrepochez le produit dans un endroit frais, sec et ignifugé.
GARDEZ À L'ÉCART DES MATIÈRES COMBUSTIBLES, ORGANIQUES ET ACIDES.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Équipement de protection :

- Lunettes étanches contre les agents chimiques.
- Gants en caoutchouc butylique ou en néoprène.
- Masque protecteur contre la poussière ou le brouillard dans les endroits poussiéreux ou brumeux.
- Port de vêtements imperméables ou lavables.
Retirez les vêtements contaminés et lavez-les avant qu'ils ne sèchent.

Mesures d'ingénierie :

Utilisez un système de ventilation séparé et résistant à la corrosion pour capter le brouillard ou les fumées. N'utilisez pas de bois ou d'autres matières combustibles pour fabriquer un système de ventilation. Empêchez l'entrée dans les roulements ou dans les boîtes de vitesses car une explosion pourrait en résulter.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État : liquide

Odeur : faible odeur comparable à un agent de blanchiment

Seuil olfactif : sans objet

Point d'ébullition : en fonction de la concentration

102 °C pour une solution 20 % en poids

105 °C pour une solution 25 % en poids

109 °C pour une solution 37 % en poids

110 °C pour une solution 39 % en poids

112 °C pour une solution 41 % en poids

Point de fusion : sans objet

Point de congélation : en fonction de la concentration

- 7 °C pour une solution de 15 % en poids

-15 °C pour une solution de 20 % en poids

-19 °C pour une solution de 25 % en poids

+18 °C pour une solution de 37 % en poids

+22 °C pour une solution 39 % en poids

+26 °C pour une solution de 41 % en poids

pH : 12,5 à 13

Coefficient de distribution eau/huile : non disponible

Apparence : solution translucide, vert-pâle

Densité : en fonction de la concentration

1,12 @ 20 °C pour une solution de 15 % en poids

1,16 @ 20°C pour une solution de 20 % en poids

1,21 @ 20 °C pour une solution de 25 % en poids

1,34 @ 20 °C pour une solution de 37 % en poids

1,36 @ 22 °C pour une solution de 39 % en poids (au point de congélation)

1,39 @ 26 °C pour une solution de 41 % en poids (au point de congélation)

Pression de vapeur : non disponible

Densité de la vapeur : sans objet

Taux d'évaporation : non disponible

Solubilité dans l'eau : miscible

Masse volumique apparente : sans objet

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : stable en soi, mais réactif comme cela est décrit ci-dessous.

Conditions de réactivité : Lors du mélange avec des acides, réagit en produisant du dioxyde de chlore et du chlore gazeux toxiques. Les mélanges avec des matières combustibles, lorsqu'ils sont à l'état sec, sont facilement amorcés par la chaleur ou la friction et s'enflamment avec violence ou peuvent exploser.

Substances incompatibles : Incompatible avec l'ensemble des matières combustibles et des agents réducteurs, particulièrement les substances à base de phosphore, de soufre, les métaux frittés, les composés d'ammonium. Incompatible avec les acides.

Produits de décomposition dangereux : Les résidus de chlorite de sodium d'une solution asséchée dégagent de l'oxygène lorsqu'ils sont soumis à une chaleur élevée.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Contact avec la peau : peut irriter la peau si on ne lave pas celle-ci immédiatement. Une dermatite est susceptible d'apparaître à la suite de contacts répétés ou prolongés.

Absorption par la peau : non disponible

Contact oculaire : entraîne une irritation grave des yeux. Peut causer des dommages permanents en raison de ses propriétés corrosives.

Inhalation : la pulvérisation ou le brouillard provoquent l'irritation du nez et de la gorge.

Ingestion : sera une cause d'irritation et peut causer la corrosion des voies gastro-intestinales. Peut causer des vomissements, des nausées, de la diarrhée, des crampes et des douleurs. Peut causer des lésions aux cellules sanguines, au foie ou aux reins.

DL₅₀ : 660 mg/kg (rat) pour une solution de 25 % en poids Les autres concentrations peuvent être estimées à partir des données ci-dessus

CL₅₀ :

Limites d'exposition : non disponible

Propriétés irritantes : grave (corrosive)

Sensibilisation : n'a pas été signalé comme agent sensibilisateur chez l'humain.

Cancérogénicité : n'apparaît pas dans les répertoires de recherche.

Tératogénicité et mutagénicité : pas tératogénique même à des doses toxiques pour la mère. La mutagénicité a été démontrée grâce aux cultures de bactéries et de cellules de mammifères, mais pas dans les expériences impliquant des animaux entiers.

Toxicologie de la reproduction : toxicité confirmée pour les fœtus de mammifères seulement aux doses toxiques pour la mère. Dans une étude, le chlorite de sodium dans l'eau potable a été associé à une petite hausse, mais statistiquement importante, du pourcentage de sperme anormal; une autre étude a donné des résultats négatifs.

Synergisme toxicologique : non disponible

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Information écologique : Ce produit est toxique pour la vie aquatique. Ne le déversez pas dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les égouts ou dans d'autres cours ou pièces d'eau à moins que cela ne soit conforme aux autorités en place.

Biodégradabilité : Dans le sol, le produit se dégrade en chlorure de sodium mais il pourrait former du dioxyde de chlore lorsqu'il est en contact avec les sols acides. Le chlorate est un produit de décomposition intermédiaire; il se dégrade lentement pour former du chlorure.

Toxicité aquatique : Dans l'eau, le chlorite de sodium se dégrade finalement en chlorure de sodium.

13. POINTS À EXAMINER CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Points à examiner concernant l'élimination : L'élimination de tous les déchets doit être faite en conformité avec la réglementation municipale, provinciale et fédérale.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Appellation réglementaire (RTMD)	Numéro de l'ONU	Classe de risques	Groupe d'emballage
Solution de chlorite	1908	8	II

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classé selon les critères de risque du Règlement canadien sur les produits contrôlés (CPR); la fiche signalétique renferme toutes les informations requises par le CPR.

Sécurité

Réglementation réglementaires des États-Unis

Normes d'évaluation et de communication des dangers de l'OSHA :

Répond aux critères concernant les matières dangereuses (29 CFR 1910.1200).

Canada

Classe de matières dangereuses - SIMDUT :

D1B MATIÈRES TOXIQUES

C MATIÈRE OXYDANTE

E MATIÈRE CORROSIVE

Environnement

Tous les composants de ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou la Liste extérieure des substances (LES).

Tous les composants de ce produit figurent soit sur la Liste d'inventaire de la Loi réglementant les substances toxiques ou ils en sont exempts.

Transport

Se reporter à la Section 14.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par :

ERCO Mondial, une division de Supérieur Plus SEC
Toronto (Ontario)
416-239-7111

Les renseignements figurant dans le présent formulaire sont fournis en conformité avec le Règlement sur les produits contrôlés en vertu de la Loi sur les produits dangereux et ils ne doivent pas servir à une autre fin, ni être reproduits ou publiés.

ERCO Mondial, une division de Supérieur Plus SEC n'assume aucune responsabilité quant aux blessures causées au destinataire de cette substance ou à des tiers ou pour le décès de ceux-ci, pour toute perte ou tout dommage, quel qu'il soit, pouvant en découler, et l'utilisateur, le propriétaire, le dépositaire, ainsi que leurs employés et agents respectifs assument la responsabilité entière desdits risques dans le cas où des procédures de sécurité raisonnables ne seraient pas prises.

De plus, **ERCO Mondial**, une division de Supérieur Plus SEC ne s'estime aucunement responsable des blessures causées au destinataire de cette substance ou aux tiers ou pour le décès de ceux-ci, de toute perte ou de tout préjudice causé à la propriété, ou de tout dommage consécutif résultant de l'utilisation anormale ou du vol de cette substance, et l'utilisateur, le propriétaire, le dépositaire, ainsi que leurs employés et agents respectifs assument l'entière responsabilité desdits risques même s'ils découlent de la négligence, de l'omission, du manquement ou de l'erreur de jugement d'**ERCO Mondial**, une division de Supérieur Plus SEC, de ses agents ou de ses employés.

Chaque destinataire doit soigneusement examiner les renseignements, les données et les recommandations dans le contexte particulier de l'utilisation prévue.